



Chairmanship of **Cyprus**
Présidence de **Chypre**

November – Novembre **2016**
May – Mai **2017**



29 mars 2017

Seul le texte prononcé fait foi

**32^e Session plénière du
Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe**

**Allocution prononcée par M. Ioannis Kasoulides, Ministre des Affaires
étrangères de Chypre, Président du Comité des Ministres**

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les membres du Congrès,
Mesdames et Messieurs,

C'est avec un plaisir particulier que je m'adresse à vous ici aujourd'hui à l'occasion du 60^e anniversaire de votre Congrès. Je me réjouis de l'occasion qui m'est donnée de dialoguer avec vous pour vous présenter les priorités de la Présidence chypriote et vous communiquer des informations concernant certaines des questions politiques qui ont retenu l'attention du Comité des Ministres ces derniers mois.

Tout d'abord, je tiens à souhaiter chaleureusement la bienvenue aux représentants du Maroc et de la Tunisie qui assistent aujourd'hui à votre Session pour la première fois. En tant que pays ayant des liens historiques et culturels étroits avec ses voisins du bassin méditerranéen, la République de Chypre se félicite du partenariat fructueux que le Conseil de l'Europe a développé avec le Maroc et la Tunisie.

C'est avec grand plaisir que Chypre a accueilli le Bureau du Congrès le 10 février à Nicosie. Madame la Présidente, j'ai été particulièrement ravi de vous recevoir au ministère. Cet événement a été une bonne occasion de promouvoir le travail du Congrès à Chypre tout en renforçant les relations et la coopération entre les collectivités locales de Chypre et le Congrès.

La réunion du Bureau avait été précédée par une Conférence sur « La coopération intercommunale et la bonne gouvernance : Chypre et l'expérience européenne », organisée en coopération avec le Centre d'expertise pour la réforme de l'administration locale et le Comité européen pour la démocratie et la gouvernance. La conférence a permis des échanges de bonnes pratiques sur la réforme de l'administration locale et la présentation de l'outil de renforcement des capacités de la coopération intercommunale, mis au point par le Conseil. Cet échange a été à la fois très fructueux, car Chypre envisage actuellement de réformer son administration locale, et très pertinent à la suite de l'adoption par le Congrès, en octobre dernier, de sa Recommandation sur la démocratie locale à Chypre. Une autre conférence internationale se tient cette semaine à Limassol sur le thème « Vers une nouvelle gouvernance de la diversité : s'inspirer des réussites locales » et j'espère qu'elle débouchera sur des conclusions concrètes.

Mesdames et Messieurs les membres du Congrès,

Nous nous trouvons actuellement dans un monde en pleine mutation, plongé dans l'incertitude, face à des défis considérables, quoique pas entièrement nouveaux, pour nos réalisations européennes communes. A pareille époque, il est important que l'Europe tienne bon, en restant fermement ancrée dans les valeurs que nous partageons. A cet effet, nous devons œuvrer de concert, en encourageant le dialogue, les synergies et la coopération à tous les niveaux de gouvernement de façon à assurer un impact maximal à la mission qui est au cœur de cette Organisation.

J'observe que cette résolution se reflète dans les priorités de la Présidence chypriote du Comité des Ministres, ainsi que dans les priorités adoptées par le Congrès pour la période 2017-2020. Nos programmes sont axés de manière analogue sur l'approfondissement des valeurs du Conseil de l'Europe, le soutien de la coopération interinstitutionnelle et le renforcement des relations avec les pays de notre voisinage. Nous avons exprimé notre détermination à œuvrer pour construire des sociétés inclusives ; à lutter contre l'extrémisme, le terrorisme et la xénophobie ; et à encourager la

citoyenneté démocratique et la participation démocratique, à tous les niveaux de gouvernement. Je me félicite de la coopération constante entre le Comité des Ministres et le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux et je suis particulièrement heureux de pouvoir tenir ce dialogue avec vous aujourd'hui. La Présidence chypriote est fermement convaincue que l'on ne pourra venir à bout des défis auxquels l'Europe doit actuellement faire face qu'en soutenant les piliers sur lesquels est fondé le Conseil de l'Europe - la sauvegarde de la démocratie, la défense des droits de l'homme et des libertés fondamentales et le respect de l'état de droit. Dans cette perspective, *le renforcement de la sécurité démocratique* constitue le thème sous-jacent des priorités de la Présidence chypriote. Le renforcement de la sécurité démocratique en Europe est une condition *sine qua non*. Nous devons nous investir dans des institutions stables et démocratiques, des processus transparents et équitables, et des sociétés pluralistes et inclusives qui encouragent les citoyens à être tolérants et actifs sur le plan démocratique.

A cet effet, la priorité du Congrès, qui est d'accroître la qualité de la démocratie locale et régionale, notamment en sensibilisant aux droits de l'homme au niveau local et régional et en agissant en faveur de l'éthique et de la transparence, est particulièrement importante et nécessaire. Je tiens à saluer la priorité particulière que le Congrès a attribuée à la prévention de la corruption au niveau local et régional car il s'agit effectivement d'un thème très important et tout à fait d'actualité pour rétablir la confiance de la population à l'égard des gouvernements.

Le renforcement de la sécurité démocratique en Europe est crucial, compte tenu en particulier de la série d'attentats terroristes sanglants que nous avons connue ces derniers mois, et même ces dernières années. La semaine dernière, nous avons été témoins de l'horrible attentat terroriste à Londres. Dans une déclaration publique que j'ai faite en ma qualité de Président du Comité des Ministres, je l'ai condamné fermement et souligné que « cette tragédie confirme une fois de plus que nos démocraties doivent se dresser résolument contre le terrorisme dans le plein respect de l'Etat de droit. Nous devons également faire en sorte que les principes des droits de l'homme et nos valeurs de tolérance prévalent, dans nos sociétés, sur la haine que les terroristes cherchent à propager ». Les nombreux attentats

terroristes qui ont eu lieu en Europe et au-delà et qui ont fait de très nombreuses victimes, nous appellent à agir avec une détermination encore plus grande. Cela reste une priorité pour le Comité des Ministres, qui est en train de réviser ses *Lignes directrices sur la protection des victimes d'actes terroristes*, en vue de leur adoption lors de la session ministérielle de mai à Nicosie.

Le Conseil de l'Europe a en effet mis au point plusieurs outils pour renforcer la coopération internationale dans la lutte contre le terrorisme, le plus récent étant le *Protocole additionnel à la Convention du Conseil de l'Europe pour la prévention du terrorisme* relatif aux combattants terroristes étrangers. Nous espérons qu'il fera bientôt l'objet de suffisamment de ratifications pour entrer en vigueur.

Récemment, nous avons vu aussi des manifestations sans précédent d'attentats terroristes d'une rare violence à l'encontre de monuments d'une grande valeur culturelle. La Présidence chypriote attache une grande importance à la protection du patrimoine culturel. L'objectif des terroristes est à la fois de lever des fonds pour leurs activités terroristes, grâce au trafic d'objets d'art, et de supprimer les liens culturels et ethnologiques entre la population locale et sa terre. Or de telles manifestations constituent une atteinte à l'histoire et l'identité culturelle que partage l'humanité dans son ensemble et elles rendent d'autant plus impérieuse notre réaction collective résolue. C'est pourquoi nous saluons un autre pas en avant important dans la lutte contre le terrorisme à travers l'élaboration par l'Organisation d'une *nouvelle Convention européenne sur les infractions visant des biens culturels*. Elle représentera le premier traité international relatif à des mesures et sanctions à caractère pénal contre les activités illégales dans le domaine du patrimoine culturel, et nous espérons qu'elle sera adoptée lors de la prochaine session du Comité des Ministres le 19 mai à Nicosie. Durant sa présidence, Chypre a organisé un certain nombre de manifestations à Strasbourg, à New York, à Londres et en d'autres lieux pour promouvoir la Convention et encourager l'adhésion à cet instrument.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la priorité que constitue la protection du patrimoine culturel, Chypre se réjouit d'accueillir le lancement de la Stratégie pour le patrimoine culturel en Europe au XXI^e siècle, qui se tiendra les 6 et 7 avril 2017 à Limassol.

La mise en place de synergies est indispensable pour favoriser la sécurité démocratique. Les défis que j'ai évoqués plus tôt vont bien au-delà de nos frontières. Aussi est-il crucial que nous continuions à cultiver notre politique de voisinage et à renforcer notre coopération avec nos partenaires internationaux, dans l'intérêt de la sécurité de tous. Le débat que vous avez eu hier sur la coopération avec le Sud de la Méditerranée était tout à fait opportun, et je suis persuadé que le dialogue se poursuivra de manière constructive et concrète au-delà de la session de cette semaine. Chypre a profité de sa présidence pour inviter nos voisins du Sud à différentes manifestations qu'elle a organisées, notamment la réunion des ministres de l'Éducation sur la création d'une culture pour la démocratie. Nous accueillerons aussi le *Cinquième Atelier interculturel sur la démocratie* organisé par la Commission de Venise, avec la participation de nos partenaires du Sud.

En ce qui concerne les organisations internationales, je tiens à préciser que l'année 2017 est celle du 10^e anniversaire du Mémorandum d'accord qui a donné un nouvel élan à la coopération entre le Conseil de l'Europe et l'Union européenne. Cette coopération a été particulièrement fructueuse, tant du point de vue politique que du point de vue technique, et elle a permis d'organiser un grand nombre d'activités visant à atteindre nos objectifs communs. Je suis persuadé que cette coopération ne cessera de se renforcer à l'avenir.

Une autre question connexe examinée par le Comité des Ministres concerne la lutte contre la radicalisation menant à l'extrémisme, domaine dans lequel le Congrès joue un rôle actif, essentiellement grâce à la stratégie sur *la prévention de la radicalisation et des manifestations de haine au niveau local*. Je tiens à vous encourager dans cette activité importante car c'est au niveau local qu'il faut avant tout s'efforcer de résoudre ce problème.

Le développement de la culture démocratique et l'éducation de citoyens démocratiques constituent un outil important dans cette lutte. Ces aspects ont été abordés lors de la conférence ministérielle des ministres de l'Education, qui s'est tenue les 23 et 24 mars 2017 à Nicosie.

Les ministres de l'Education ont aussi eu la possibilité de discuter de la valeur à reconnaître à la diversité et au dialogue dans l'apprentissage, ainsi que de l'intégration des migrants par l'éducation. Les migrations à grande échelle et l'afflux de réfugiés constituent l'un des problèmes auxquels l'Europe a dû faire face ces dernières années. Nous devons nous efforcer de le résoudre en respectant pleinement nos valeurs communes et les engagements que nous partageons, sans oublier la nécessité de protéger les catégories vulnérables de notre société. C'est pourquoi je me félicite que vous ayez choisi pour thème de vos travaux en 2007 « les politiques décentralisées pour l'intégration réussie des réfugiés » et que vous ayez adopté parmi vos priorités pour la période 2017-2020 la construction de sociétés sûres et inclusives qui respectent la diversité.

Je profite de cette occasion pour vous informer que, début avril, le Comité des Ministres examinera un projet de Plan d'action du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants réfugiés et migrants en Europe. J'espère que les mesures prises par toutes les parties prenantes pour mettre en œuvre ce Plan d'action renforceront la protection des nombreux enfants qui sont victimes des circonstances dans lesquelles ils se trouvent.

S'agissant de construire des sociétés inclusives, tolérantes et démocratiques, la Présidence chypriote attache une grande importance à l'autonomisation et la participation des jeunes. Je salue la détermination du Congrès à encourager les jeunes – grâce aux représentants de la jeunesse qui se trouvent ici dans cette salle, mais aussi grâce à ses activités.

La Présidence chypriote du Comité des Ministres estime très important de mettre en place les conditions qui permettront à chacun, sans discrimination, d'avoir pleinement accès aux libertés et droits fondamentaux. Nous tenons en particulier à faciliter l'amélioration de la qualité de vie des personnes handicapées et à accroître les possibilités pour ces personnes de participer

activement à la vie de leur communauté. Je suis donc très heureux que la nouvelle Stratégie du Conseil de l'Europe sur le Handicap concernant la période 2017- 2023 vienne d'être lancée à Nicosie.

Enfin, je me réjouis du fait que la lutte contre l'antitsiganisme soit à l'ordre du jour de vos travaux cet après-midi. A cet égard, je peux vous informer que le Comité des Ministres va examiner prochainement un rapport d'étape relatif à la mise en œuvre du Plan d'action thématique sur l'intégration des Roms et des Gens du voyage. Il s'agit d'un domaine dans lequel les responsabilités incombent pour une large part aux collectivités locales et régionales et j'applaudis les efforts déjà réalisés par de nombreuses communes. Ces efforts doivent cependant se poursuivre car il reste encore beaucoup à faire pour garantir aux Roms et aux Gens du voyage la possibilité de vivre dans la dignité, sans discrimination et en ayant pleinement accès à leurs droits fondamentaux.

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi d'en venir maintenant à un certain nombre de questions politiques qui occupent une place prépondérante sur l'agenda du Comité des Ministres depuis que Chypre en assume la présidence. L'une d'entre elles est la situation de crise en Turquie suite au coup d'Etat manqué de juillet de l'année dernière. En février, le Comité des Ministres a été informé par le ministre de la Justice de la Turquie des amendements constitutionnels envisagés ainsi que des mesures que compte adopter la Turquie en réponse aux recommandations du Conseil. Notre but est d'aider les autorités turques à surmonter les difficultés auxquelles le pays doit faire face, tout en assurant le respect de nos normes communes en ce qui concerne les droits de l'homme, la démocratie et la prééminence du droit. Le débat que vous tiendrez tout à l'heure sur la situation de la démocratie locale en Turquie est particulièrement important à cet égard.

En ce qui concerne le conflit en Géorgie, le Comité continue à suivre de près la situation sur place, notamment grâce aux précieuses informations fournies par le Secrétaire Général dans ses rapports réguliers.

J'espère que 2017 sera une année de progrès dans le règlement du conflit en Géorgie, ainsi que dans les autres parties de la zone géographique du Conseil de l'Europe où il y a des conflits et des tensions. Bien entendu, je pense avant tout à l'Ukraine, mais aussi au conflit du Haut-Karabakh et à la situation dans la région de Transnistrie en République de Moldova.

Mesdames et Messieurs,

Je tiens à conclure sur une note très positive qui consiste bien évidemment à féliciter le Congrès à l'occasion du 10^e anniversaire de la Semaine européenne de la démocratie locale (SEDL). Cette manifestation a été jusqu'à présent une véritable réussite et je suis certain qu'elle continuera à prospérer. Le climat politique d'aujourd'hui est un climat d'incertitude. Nombreux sont ceux qui sont désenchantés par les processus démocratiques, par la politique, par les hommes et femmes politiques. Le populisme est en plein essor. Il est donc plus important que jamais de promouvoir et d'encourager la participation démocratique au niveau local car c'est le gouvernement local qui est le plus proche de nos concitoyens et qui a la capacité nécessaire pour renforcer ou rétablir la confiance et l'enthousiasme à l'égard de nos processus démocratiques. Je vous souhaite tout le succès possible pour l'édition spéciale de cette année de la Semaine de la démocratie locale !

Je vous remercie de votre attention. Je suis à votre disposition pour répondre à vos questions.